

La LETTRE

Ligue
des **droits de
l'Homme**



Fédération
de Moselle



De la L.D.H.

Note d'information de la Fédération MOSELLANE

Juillet – août - septembre 2016

Numéro :71

2

ÉDITORIAL

« 3 bonnes nouvelles »

ÉCRITS FRATERNITÉ
BILAN FAMECK
Du SLAM/RAP

3

3

BIENTÔT À
ST AVOLD

4

QUAND UN VÊTEMENT DEVIENT UN PIÈGE

« ... un morceau de tissu sème
le désordre... »

5

AU RÉPUBLICAIN LORRAIN
« Monsieur le rédacteur en chef »

5

LDH PACA

« ...liberté de porter les
vêtements qu'elles veulent... »

5

LE TEXTE DU JOUR

« ... narcisses vaniteux de son
pouvoir... »

7

RÉFUGIÉS... RÉPONDONS, EUROPE

« ... ne te cache pas derrière de
confuses et mesquines
distinctions... »

6

BULLETIN ADHÉSION

8

6^{ième} ÉDITION
NOVEMBRE DE L'ÉGALITÉ

Bande dessinée pour enfants
(et adultes)

8

21 SEPTEMBRE
Journée de la Paix

*Là, sur la plage, la petite fille ne dort pas,
elle ne rêve pas, elle a rêvé.
Devant, dans un bleu très bleu, la
Méditerranée se souvient.*

Baudouin

Fédération Mosellane de la Ligue des Droits de l'Homme
3, rue Gambetta 57000 METZ

Selon certaines ONG depuis le 8 août nous aurions épuisé par notre consommation les ressources naturelles produites en un an par la terre...

Première bonne nouvelle : l'apparition au plus haut sommet de l'état d'un début de critique sur le TAFTA, ne pas oublier qu'en début de mandat François Hollande disait qu'il était nécessaire que ce traité aboutisse le plus vite possible. Pourquoi sommes nous opposés au TAFTA, d'une part à cause du secret qui entoure les négociations, d'autre part parce que les litiges entre états et entreprises seront traités par des tribunaux privés. Ces tribunaux sont déjà opérationnels dans 3000 traités. Si au début ils semblaient nécessaires pour protéger les investissements d'entreprises dans certaines régions, la multiplication de condamnations à de très importantes amendes d'états qui ont voulu mettre en place des lois de protection environnementale stoppant ainsi la poursuite d'exploitations minières ou pétrolières, montre que la disparition de ces tribunaux dans leur forme actuelle est nécessaire pour assurer la protection du bien commun.

Deuxième bonne nouvelle : la condamnation par la commission européenne d'APPLE à payer 13 milliards d'arriérés d'impôts à l'Irlande. Rappelons qu'en Irlande le taux normal d'imposition des entreprises est de 12 %, qu'APPLE avait négocié un impôt à 2% que, selon la commission, en fait l'entreprise n'en payait plus que 0,005%, d'où cette injonction. Il est vital d'arrêter le dumping fiscal si nous voulons continuer à avoir des services publics en Europe et tout simplement si nous voulons que l'Europe existe encore dans quelques années. Deux questions,

Mais il y a quelques bonnes nouvelles ;

pourquoi l'Irlande fait elle appel de cette décision de la commission ? La société civile irlandaise va-t-elle soutenir son gouvernement ou soutenir la décision de la commission ?

Troisième bonne nouvelle : le « succès » de la COP 21. On est encore loin sans doute d'un changement dans notre façon de vivre tous les jours, mais il s'agit d'un pas en avant parce que tout le monde est d'accord sur le constat que nous allons à la catastrophe climatique, on l'entend même dans les revirements doctrinaux du FMI et de l'OCDE.

Ensuite les choses se gâtent et la société est très divisée. D'une part ceux qui veulent continuer à engranger des profits au mépris du bien commun et agir sur les conséquences et non sur les causes du changement climatique et leur imagination, leur pouvoir ont peu de limites. Ils ont déjà commencé à privatiser le vivant, à spéculer sur la disparition des espèces, ils songent à envoyer des particules de soufre dans l'atmosphère pour diminuer la chaleur ou en dernière extrémité à émigrer à quelques uns sur Mars. Et d'autre part les écologues qui veulent agir sur les causes du réchauffement et imaginer une société du partage et du recyclage des ressources. A nous société civile de nous emparer de ce beau projet politique, le seul qui peut assurément diminuer les inégalités. Il est grand tant de travailler au bien être de tous.

Sources www.rosa-lux.fr : les rencontres déconomiques



LA LETTRE de la L.D.H



Note d'information
de la Fédération Mosellane
Numéro 71
Septembre 2016
Tiré à 200 Ex

Ligue des Droits de l'Homme
et du Citoyen

138, rue Marcadet 75018 PARIS

Présidente

Françoise Dumont

Directeur de la publication

Charles Roederer

Photocopie/Publication

3, rue Gambetta 57000 METZ

ISSN : 2103-3218





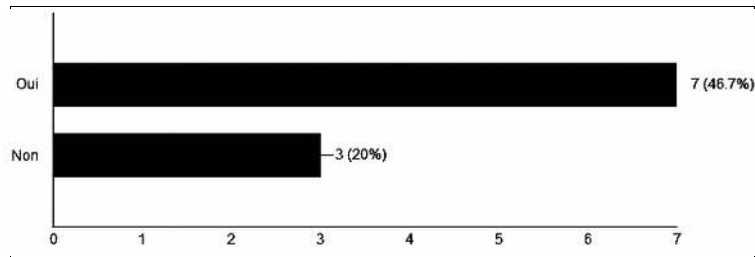
BILAN DU CONCOURS

« Écrits pour la fraternité » de la Ligue des Droits de l'Homme

Extrats du bilan fait par les élèves de P01Ldu Lycée Antoine de saint Exupéry de Fameck

1- L'idée de participer à un concours vous a-t-elle plu ? (15 réponses)

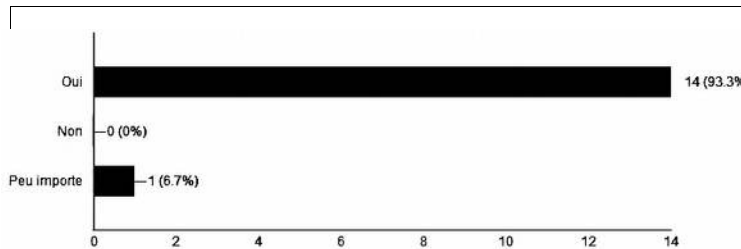
En général la classe des P01L a apprécié l'idée de participer au concours. En revanche quelques élèves pensent que le concours serait plus adapté pour des collégiens et non des lycéens qui selon eux ont déjà étudié la citoyenneté plusieurs fois. Les autres élèves en grande majorité pensent que



cette participation était très intéressante, instructive et très enrichissante. Cela leur a permis d'en apprendre plus sur les droits et devoirs du citoyen, une meilleure compréhension de la société et de la place du citoyen dans cette société.

3 – L'intervention de la Ligue des Droits de l'Homme en SLAM/RAP vous a-t-elle plu ? (15 réponses)

A l'unanimité, les élèves ont apprécié l'intervention de la Ligue des Droits de l'Homme au lycée. Les élèves se sont senties importantes et fières du travail qu'elles ont fourni. Elles ont apprécié les commentaires des membres de la Ligue des Droits de



l'Homme et ont trouvé leurs propos très instructifs.

Lors de l'intervention, certains élèves ont choisi de passer à l'oral pour présenter leur production, cela leur a permis d'affronter leur peur pour la moitié d'entre elles et d'écouter et être écoutée pour l'autre moitié.

A la fin de cette action, à la question « Que pouvez-vous dire de la phrase « on ne naît pas citoyen ou citoyenne on le de-

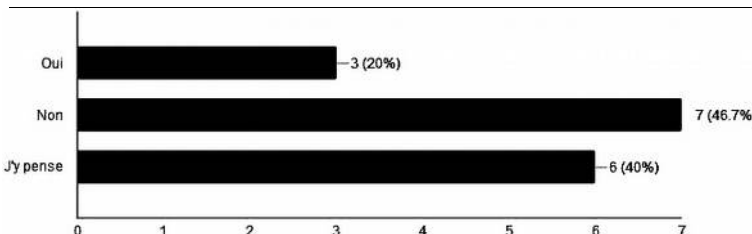
vient » ? », la majorité des élèves pensent que c'est une vérité, que le citoyen forge son statut par rapport à la société dans laquelle il vit. Les citoyens doivent respecter les lois, respecter les droits et devoirs du citoyen, que malgré les limites qui sont

parfois imposées, les citoyens français vivent dans un pays libre qui leur permet d'agir dans des actions citoyennes.

A la question « Comment voyez-vous la citoyenneté aujourd'hui ? », la majorité des élèves ont répondu qu'ils voyaient la citoyenneté comme avant (respect, droits et devoirs etc) mais que tout le monde n'agissait pas forcément en tant que citoyen.

9 – Enfin envisagez-vous de vous engager dans une action citoyen ? (15 réponses)

La moitié de la classe conserve leur opinion concernant le fait de ne pas participer à une action citoyenne. Pour les élèves ayant changé leur opinion et qui pensent participer à une action ci-



toyenne, une partie des élèves aimerait intégrer une association qui viendrait en aide aux personnes ou aux animaux mais aussi intégrer l'armée ou les pompiers.

Voir aussi remise du PRIX Jean Macé LA LETTRE N° 70

La troupe « Horizon théâtre »



Exposition des Droits de l'Homme



Travail possible avec les travailleurs marocains de Saint Avold

Projet de présentation de l'exposition sur les droits de l'homme pour le mois de novembre 2016 Ensuite, projet de présentation de la pièce « Je suis un homme par la troupe « Horizon théâtre » au cours du festival migration au printemps 2017.

QUAND UN VÊTEMENT DEVIENT UN PIÈGE

Alors que notre société doit faire face à des défis d'une ampleur considérable, que l'état d'urgence est instauré depuis des mois, que la menace terroriste pèse sur les démocraties ici et ailleurs, que la peur et le doute s'infiltrèrent insidieusement dans les esprits, voilà qu'un morceau de tissu sème la discorde dans les débats !!

Dans ce contexte difficile, et le mot est faible, on pourrait presque en sourire, un banal vêtement enflamme les réseaux sociaux, déclenche des polémiques, fait prendre des arrêtés d'interdictions par certains élus, créant des divisions exprimées à haute voix jusqu'au sommet de l'État...

Pourtant, à y regarder de plus près ce vulgaire morceau de tissu par lequel le scandale arrive, ce burkini (mariage entre burqa et bikini), puisqu'il faut bien l'appeler par son nom : est-il juste un effet de mode destiné à faire recette, dans tous les sens du terme ; est-il destiné à couvrir pudiquement le corps des femmes de la tête jusqu'aux pieds ; est-il chargé d'une idéologie silencieuse ; est-il un symbole de liberté pour celles qui le portent ?

À y regarder de plus près est-il un vêtement comme les autres ?

Selon les époques et l'évolution de la société le vêtement à toujours eu une signification et n'est pas seulement un effet de mode. Qu'on le veuille ou non il révèle quelque chose de celui ou de celle qui le porte, il n'est jamais anodin... Nous avons vu en France, grâce à leurs combats, les droits de femmes évoluer en même temps que leurs tenues vestimentaires... Le vêtement a aussi une signification sociale pour chacun : il peut dire sa fortune ; son rang dans la société ; son appartenance à un mouvement religieux quand il s'agit de sa fonction ; sa profession quand il plaide en robe d'avocats et je pourrais continuer ainsi la liste...

Alors, à y regarder de plus près ce vêtement de plage ; quel sens lui donner ?

Devant cette montée des polémiques la LDH, très attentive au respect des droits de citoyens, s'est exprimée sans ambiguïté. Désavouant les initiatives des maires qui avaient pris des mesures interdisant ce maillot intégral sur leur commune. Le droit a été rappelé par le Conseil d'État confirmant la position défendue par la Ligue des Droits de l'homme.

Le droit a été dit, certes, mais il ne s'oppose pas à une réflexion, à un discernement... Mon propos ici n'est pas d'alimenter une polémique ni de souhaiter une loi ou un interdit mais de poser des questions à la hauteur de tous les combats menés pour l'égalité hommes femmes dans notre pays depuis des siècles !

En réalité, n'en déplaise à ceux qui pensent le contraire, ce morceau de tissu qui dissimule et cache totalement le corps de femmes mais pas celui des hommes, sur une plage au soleil est à mes yeux une

régression dans une démocratie... Tout comme la création de ces lignes de vêtement par des grandes marques de prêt-à-porter qui, dans un but lucratif font la promotion de l'enfermement du corps de femmes.

Le droit a été dit, il doit être entendu et respecté.



Photo : DR[cc] Breizh-info.com,

Pourtant une question demeure : pourquoi le corps de femmes est-il à ce point suspect voire équivoque, presque un danger aux yeux de ceux qui avec ou sans le consentement des personnes concernées veulent le cacher, l'enfermer, l'entraver, le nier ?

Consentement librement choisi ou imposé ? Mais là c'est un autre débat qui mérite d'être fait dans la sérénité et le dialogue.

En Syrie, après la libération de la ville de Manbij, des femmes ont livré au flammes la burqa qu'elles avaient été obligées de porter. Bien plus qu'un symbole c'est une parole au monde ; une liberté criée à la face de tous les totalitarismes ; un message envoyé aux femmes au-delà des frontières. Devant un tel geste il n'y a plus de loi.

Françoise Maix

LA DÉCHÉANCE
DE NATIONALITÉ,
ÇA SE COMBAT !

POUR LES DROITS, POUR LES LIBERTÉS,
J'ADHÈRE À LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME!
WWW.LDH-FRANCE.ORG / 01 20 20



L'ÉTAT D'URGENCE,
ÇA SE REFUSE !

POUR LES DROITS, POUR LES LIBERTÉS,
J'ADHÈRE À LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME!
WWW.LDH-FRANCE.ORG / 01 20 20

Monsieur le Rédacteur en Chef

Un grand quotidien comme le vôtre, surtout s'il bénéficie d'une sorte de monopole territorial, se devrait d'être extrêmement attentif à ne diffuser que des informations exactes, notamment lorsqu'il s'agit d'un sujet d'actualité « chaude », susceptible d'entraîner, faute de clarté, des incompréhensions et des conflits entre concitoyens.

Vous avez très récemment failli à cette mission : dans votre édition du 20 août, au chapitre des « Informations générales », vous publiez un article sur les questions que se posent nos voisins allemands quant à la justification d'une interdiction partielle de la burqa. A deux reprises, dans le sous-titre et dans le texte lui-même, ce qui exclut la coquille et prouve bien que c'est intentionnel de la part du rédacteur, il est dit ; « Une révolution, dans un pays où la liberté de culte l'emporte sur les principes de la laïcité à la française ».

Voilà une phrase qui laisse entendre au lecteur que la « laïcité à la française » constitue une contrainte envers les cultes.... Et en particulier l'un d'entre eux. Voilà une contre-vérité – dont votre organe est seul responsable - à même de justifier, pour certains de nos concitoyens, un repli communautaire et un sentiment de victimisation nuisible à la société.

Il serait bon que les rédacteurs du RL, et leurs responsables, Monsieur le rédacteur en chef, soient informés sur le contenu des sujets dont ils débattent.

Dans le cas présent, la « laïcité à la française », c'est la loi de 1905 que nul n'est sensé ignorer, même dans un département où elle n'a pas formellement cours mais qui cependant est soumis à la constitution « laïque » qui ne peut être définie qu'à travers de cette loi :

Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.....

La « laïcité à la française », c'est donc la liberté des cultes, le droit de croire ou de ne pas croire, la liberté d'afficher sa croyance ou sa non croyance, y inclus la liberté de pratiquer le culte de son choix dans le domaine public, aux seules limitations près liées à l'ordre public (limitations qui sont exactement les mêmes que celles concernant les manifestations d'ordre politique ou culturel)

Qu'est-ce donc qui autoriserait votre rédacteur à opposer « liberté de culte » à « laïcité à la française », sauf à vouloir répandre un message politique attentatoire à la vérité, mais qui sert bien les positions de certains groupes politiques. Sur un tel sujet, et dans les temps que nous vivons, un organe de presse comme le vôtre s'honorerait de respecter avec une stricte neutralité ce que dit la loi.

Il existe de très bons textes précisant ce qu'est la laïcité, dont vos rédacteurs auraient intérêt à prendre connaissance. Si cela se révélait nécessaire, nous sommes prêts à en discuter avec vous.

Veuillez croire, monsieur le Rédacteur en Chef, en l'expression de ma parfaite considération.

Pour la Fédération de Moselle de la Ligue des Droits de l'Homme

Le Président : Charles Roederer

Le communiqué du comité régional PACA de la LDH <http://ldh-toulon.net/deux-affaires-et-leur.html>

Toulon : leurs compagnes portent un short, trois hommes violemment agressés, dont un blessé grave.

Dimanche 4 septembre, à Toulon, une promenade familiale sur une piste cyclable se termine près d'une cité, par des insultes sexistes, de la part d'un groupe de jeunes, envers les deux femmes qui portent le short, suivies d'une violente agression contre les deux hommes et un ami roués de coups. Cela constitue un délit de coups et blessures, en bande que la justice devra punir sévèrement.

Le fait que ce délit ait été vraisemblablement commis au nom d'une orthodoxie vestimentaire, que celle-ci soit d'inspiration religieuse ou non, et qui aurait la prétention de contester aux femmes le droit de s'habiller librement, constitue pour la L.D.H. une circonstance aggravante et une atteinte grave à une liberté fondamentale.

Fait à Cannes le 7 septembre 2016

<http://site.ldh-france.org/metz/2016/09/09/soutane-burkini-short/>

La LDH rappelle que nulle autre limite que celle fixée par les principes fondateurs de notre République et par la loi ne saurait être opposée à la liberté des personnes d'aller et venir et de porter les vêtements qu'elles souhaitent.

Le texte du jour

« Il n'existe (...) que deux sortes de péchés mortels en politique : ne défendre aucune cause et n'avoir pas le sentiment de sa responsabilité – deux choses qui sont souvent, quoique pas toujours, identiques. La vanité ou, en d'autres termes, le besoin de se mettre personnellement, de la façon la plus apparente possible, au premier plan, induit le plus fréquemment l'homme politique en tentation de commettre l'un ou l'autre de ces péchés ou même les deux à la fois. D'autant plus que le démagogue est obligé de compter avec « l'effet qu'il fait » - c'est pourquoi il court toujours le danger de jouer le rôle d'un histrion ou encore de prendre trop à la légère la responsabilité des conséquences de ses actes, tout occupé qu'il est par l'impression qu'il peut faire sur les autres. D'un côté le refus de se mettre au service d'une cause le conduit à rechercher l'apparence et l'éclat du pouvoir au lieu du pouvoir réel ; de l'autre côté, l'absence du sens de la responsabilité le conduit à ne jouir que du pouvoir lui-même, sans aucun but positif. En effet bien que, ou plutôt parce que la puissance est le moyen inévitable de la politique et qu'en conséquence le désir du pouvoir est une de ses forces motrices, il ne peut y avoir de caricature plus ruineuse de la politique que celle du matamore qui joue avec le pouvoir à la manière d'un parvenu, ou encore Narcisse vaniteux de son pouvoir, bref tout adorateur du pouvoir comme tel. (...) Une pareille politique n'est jamais que le produit d'un esprit blasé, souverainement superficiel et médiocre, fermé à toute signification de l'activité humaine ; rien n'est d'ailleurs plus éloigné de la conscience du tragique qu'on trouve dans toute action et tout particulièrement dans l'action politique, que cette mentalité. »&amp;nbsp;

Max Weber, « Le politique comme métier et vocation », 1919, in *Le savant et le politique*

Cotisation : les tarifs

Les revenus à prendre en compte sont les revenus mensuels courants de l'adhérent.

Vous pouvez opter pour la cotisation couple, simple option pour deux personnes vivant à la même adresse, permettant de prendre en compte le total des revenus des deux adhérents.

Option cotisation « couple »

Tranche	Revenu mensuel	OPTION 1 Règlement annuel par chèque	OPTION 2 Règlement mensuel par prélèvement
1	jusqu'à 500 €	5 €	pas de prélèvement possible
2	jusqu'à 1 000 €	20 €	1,70 € / mois
3	jusqu'à 1 500 €	60 €	5,05 € / mois
4	jusqu'à 1 750 €	75 €	6,35 € / mois
5	jusqu'à 2 250 €	85 €	7,15 € / mois
6	jusqu'à 2 600 €	95 €	7,95 € / mois
7	jusqu'à 3 000 €	110 €	9,25 € / mois
8	jusqu'à 3 500 €	135 €	11,35 € / mois
9	au delà de 3 500 €	195 €	16,35 € / mois
Cotisation		€	€
Hommes & libertés Abonnement		+ 15,00 €	+ 1,25 €
LDH Info Abonnement - version papier (version électronique gratuite)		+ 10,00 €	+ 0,85 €
Complément volontaire		+ €	+ €
TOTAL		= €	= €

La réduction d'impôts est de 66 % de la cotisation, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel avec possibilité de report sur 5 ans en cas de dépassement de cette limite.

VOS COORDONNÉES

Membres légales :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de notre organisation, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Dans ce dernier cas, les informations vous concernant seraient alors réservées à l'usage exclusif de notre organisation.

SECTION :

1) Mme M. Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Profession :

2) Mme M. Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Profession :

Adresse :

CP : Commune : Pays :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail (écrire lisiblement) :

J'adhère à la LDH, je souscris à ses statuts (consultables sur le site Internet de la LDH) et m'engage à régler ma cotisation selon l'une des modalités indiquées au verso.

à le Signature :

Inscription aux listes de diffusion électroniques

Infocam Forum des ligues Lettre d'information « Droits de l'Homme »

Pour tout renseignement, contacter le service communication : communication@ldh-france.org

Mandat de prélèvement SEPA

_____ Référence Unique du Mandat _____ (Ne rien inscrire)

Date du 1^{er} prélèvement : 10 / / MONTANT €

N° ICS : FR44ZZ42Z720

Association bénéficiaire : Ligue des droits de l'Homme,
138 rue Marcellin, 75018 Paris

Norm et adresse de l'adhérent :

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Compte à débiter

IBAN

BIC

Type de paiement : paiement récurrent / répétitif

RÉFUGIÉS... RÉPONDS, EUROPE

« Qu'as-tu fait de ton frère, Europe ? » te demande Dieu ou la Vie Bonne, comme il le demanda à Caïn. Écoute : « Le sang de tous les morts crie à ta porte, parce que tu la leur fermes. » Le sang de plus de 7000 en Méditerranée ces dernières années crie du fond de la terre et de la mer. Où sont les 10 000 enfants qui passèrent tes frontières l'an dernier et disparurent ? »



Implacable, tu déportes des réfugiés de Grèce en Turquie, déclarée maintenant « pays sûr » par décret, en échange d'obscur arrangements et transactions. Enfants, femmes et hommes, êtres humains désespérés. Tu ne t'émeus même pas ? Tu crois résoudre le problème en déviant la route de ceux qui fuient et en augmentant tragiquement le nombre des noyés dans tes eaux du sud ? Les morts t'importent peu, ou tes morts seuls t'importent ?

Ne te cache pas derrière de confuses et mesquines distinctions entre migrants politiques et économiques, ou entre migrants et réfugiés. Ne fais pas appel à l'économie, toi qui as été si généreuse avec les banques en déroute, toi qui dépenses en armes et forces armées 3 000 millions de dollars par jour. N'évoque pas la sécurité, car tu ne pourras combattre le terrorisme sans tenir compte des causes qui sont à son origine ou des motifs qui l'alimentent. Où il y a la guerre, il y a la faim, où il y a la faim, il y a la guerre ou elle viendra. La faim est la pire des guerres, le pire terrorisme. Tes entreprises sont en guerre, tes bourses, tes banques, tes spéculateurs, tes paradis fiscaux et tes riches corrompus. Ceux qui arrivent d'Afghanistan, d'Irak ou de Syrie demandent asile et pain. Ceux qui arrivent d'Érythrée, de Somalie, du Niger, du Sénégal ou de Libye demandent pain et asile. Souviens-toi que tu as été migrant et réfugié dans et au-delà de tes propres frontières. Tu aurais accepté que l'on te demande ce que tu étais ? Ou crois-tu que les flux migratoires diminueront alors que la faim et la guerre ne disparaissent pas. Non, tu ne pourras les arrêter.

Réponds de ton histoire. Sois responsable de tes colonisations : l'Espagnole, la Française, la Britannique, la Portugaise, la Belge, l'Allemande. Tu demandas l'autorisation pour envahir des pays ? Qui conquiert et exploite l'Afrique et traça ses frontières et provoqua une bonne partie de ses guerres ? Qui déstabilisa tout le Moyen-Orient ? Réponds de tes actions et omissions des dernières décades. Tu es responsable, avec les États-Unis, par action et par omission, des drames d'Afghanistan, Irak, Yémen, Syrie,

Libye, Soudan, Pakistan, Somalie, Mali... et de la fuite de 25 millions de personnes. Regarde d'où ils viennent, et pourquoi. Regarde leur visage, regarde- toi en eux. Tu es coresponsable de leur tragédie, dans beaucoup de cas plus responsable que personne. Ne te laisse pas envahir par les remords, mais réponds aujourd'hui. Ils sont tes frères.

Nous comprenons tous que la bonne volonté ne suffit pas, et que la planification sera nécessaire pour éviter le chaos. Mais ne mens pas. Tes plans correspondent à tes intérêts les plus égoïstes : tu ouvres tes frontières à des migrants ou des réfugiés quand tu en as besoin et tu les fermes quand tu n'en as pas besoin. Tu veux uniquement gagner et ne pas perdre, ou distribuer en aumône les petites miettes que tu as en trop. As-tu oublié que d'autres ont perdu pour t'aider quand tu en as eu besoin ? Oublies-tu ce que tu as fait perdre à tant de pays pour être le seul à gagner ? Oublies-tu avec quoi, aux dépens de qui, tu as construit ton bien-être, ton éducation et santé gratuites, ton confort, tes pensions. En l'oubliant, prétends-tu t'offrir au monde comme modèle de civilisation ? Toi qui as occupé et conquis des continents entiers, exterminant leurs gens et leurs cultures, les spoliant de leurs biens ? Tu n'as pas encore appris qu'à la longue tu peux gagner si seulement tout le monde gagne ?

Réponds de tes nobles principes – liberté, égalité, fraternité –, de tes sciences et de tes savoirs, de tes universités et parlements, de ta démocratie et de tes acquis sociaux, de tes déclarations et pratiques pionnières en matière des Droits de l'Homme.

Europe, ne nous fais pas honte d'être européens. N'oublie pas ton histoire, ne fuis pas ta responsabilité, ne perds pas ton âme.

Europe, ne t'enferme pas, ne tue pas, ne meurs pas.

Par José Arregi

Traduit de l'espagnol par Rose-Marie Barandiaran

<http://nsae.fr/2016/05/04/reponds-europe/>

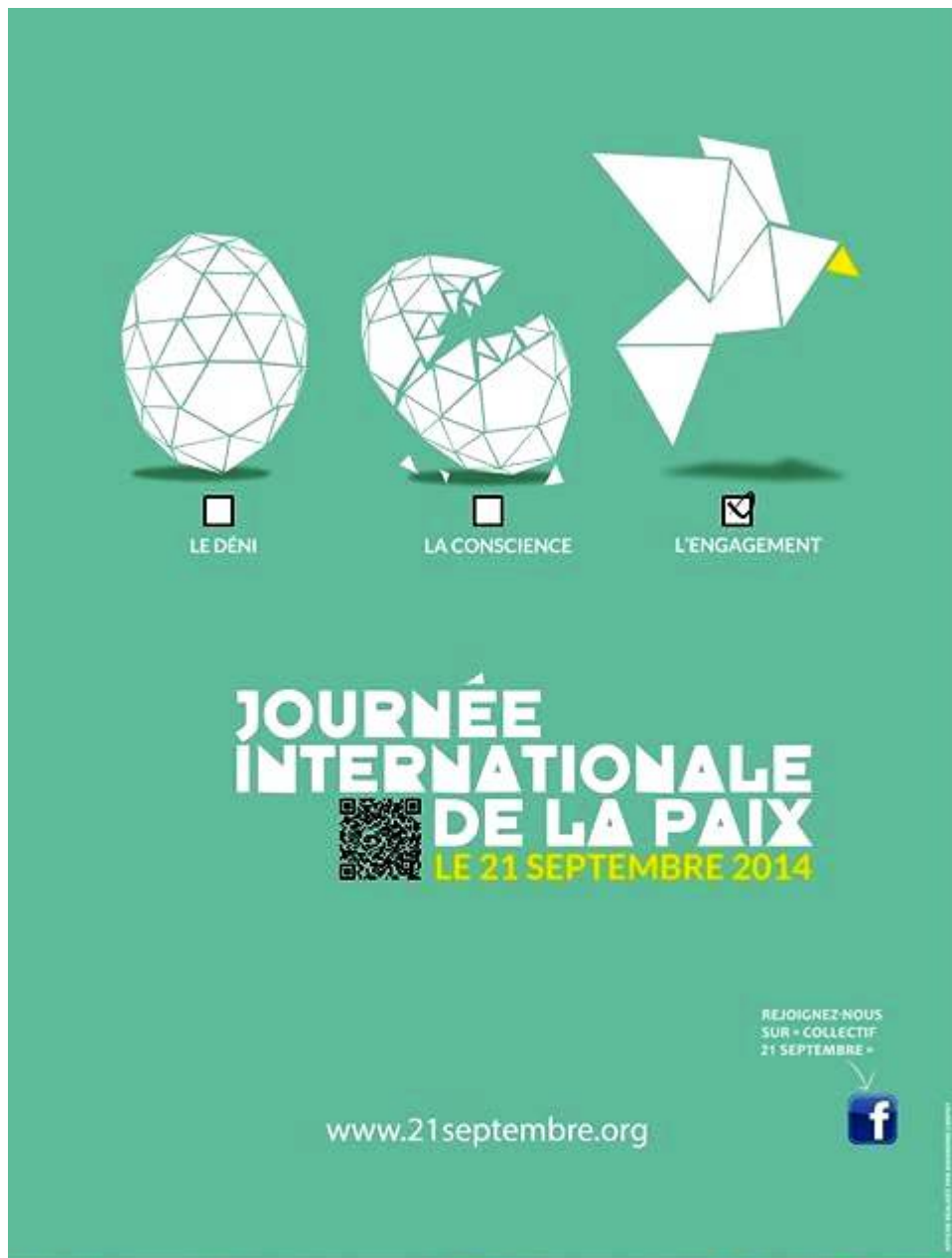
Source des illustrations : <https://pixabay.com/fr/photos/demandeurs%20d%27asile/>



Metz
avenue de Blida
27 juillet 2016



Source
e.ldh-france.org/metz/



Composition des BUREAUX

Fédération mosellane

Président
Charles ROEDERER
Vice présidente
Sophie BOURGOGNE

Les sections

FORBACH-MOSELLE EST

Présidente
Sophie BOURGOGNE
Secrétaire
Jean IMBAUT
Trésorière
Hélène IMBAUT

METZ

Présidente
Geneviève GRETHEN
Vice-président
Daniel DÉBATISSE
Secrétaire
Hélène LECLERC
Trésorier
Charles ROEDERER

Nous recueillons toujours les numéros de LDH Info et Hommes et libertés dont vous n'avez plus l'utilité, ils nous permettent de faire découvrir la LDH à de futur ligueurs.

Merci par avance pour votre collaboration



La sixième édition du Novembre de l'Egalité aura lieu du 4 au 6 novembre, dans un lieu unique (sauf exception): les Récollets.

Des thèmes seront proposés tout au long de ces 3 jours (sous réserve de finalisation par le associations participantes :

- Religion et Espace Public, mais où est le problème?
- L'espace public est-il sexiste?
- La carte scolaire produit-elle de l'égalité ou de l'inégalité? Collectivités, entreprises, acteurs de la société civile, pourquoi et comment s'engager pour plus d'égalité?

Ligue des droits de l'Homme



**TOUS ÉGAUX
AÏSSONS!**

L.D.H. METZ
3, rue Gambetta
57000 METZ
Tél: 06 41 94 12 69 ldh57@laligue.org
<http://www.ldh-france.org/section/metz/>

ANTENNE de THIONVILLE
Maison des associations Raymond Queneau
5, place de la Gare - 57100 THIONVILLE
Tél: 03 82 82 97 14
ldh.thionville@gmail.com
<http://www.ldh-france.org/section/thionville/>